

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Dénomination commerciale : Plaque pare-flamme DRAGONSKAL

Date d'émission : 19/10/2021

1 Identification du produit et de la société

| | |
|----------------------------------|---|
| Identification du produit | Plaque pare-flamme DRAGONSKAL |
| Champs d'application | Plaque autoporteuse en composite à matrice minérale et fibres de verre pour la protection au feu et l'isolation haute température |
| Société | Nom : SVARA Adresse : 121 Voie Romaine, 01100 GROISSIAT Téléphone : 06 45 33 53 76 |
| Téléphone d'urgence | ORFILA, tél. : +33 (0)1 45 42 59 59 |

2 Identification du produit et de la société

| | |
|--|---|
| Identification des dangers | Produit installé dans son application finale : aucun risque connu Non classé dangereux au sens de la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE L'usinage du produit (forage, sciage, ponçage...) peut entraîner des émissions de poussières dans l'air. - Comme la plupart des poussières gênantes, une inhalation excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. - Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation passagère des yeux. La manipulation et l'usinage de ce produit peuvent dégager des poussières contenant du quartz. L'inhalation de quartz sur le lieu de travail peut mener à l'affection pulmonaire chronique (silicose) et un risque accru de cancer du poumon. Selon le Centre Internationale de Recherche sur le Cancer (IARC, Monographie 1997) « La silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite en milieu de travail est carcinogène pour l'homme (groupe 1) ». |
| Information de risques spécifiques pour l'homme et pour l'environnement | Voir rubriques 7 et 8 |

3 Composition / information sur les composants

| Description | Plaque en composite à matrice minérale et fibres de verre de grandes dimensions pour la protection au feu et l'isolation | | | | | | | | |
|-----------------------------|---|------------|---------------|--------|---------------|--------|------------|-----------|----------|
| Description chimique | Ce produit est un article manufacturé. Il ne s'agit ni d'une substance ni d'une préparation. | | | | | | | | |
| Composants dangereux | <table border="1"><thead><tr><th>Composants</th><th>CAS nr.</th><th>EC nr.</th><th>Concentration</th></tr></thead><tbody><tr><td>Quartz</td><td>14808-60-7</td><td>238-878-4</td><td>27 ± 1 %</td></tr></tbody></table> | Composants | CAS nr. | EC nr. | Concentration | Quartz | 14808-60-7 | 238-878-4 | 27 ± 1 % |
| Composants | CAS nr. | EC nr. | Concentration | | | | | | |
| Quartz | 14808-60-7 | 238-878-4 | 27 ± 1 % | | | | | | |

4 Premiers secours à porter

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Se rendre à l'air frais et rester calme. Consulter un médecin si les troubles persistent. |
| Ingestion | Rincer soigneusement la bouche à l'eau et boire abondamment. |
| Contact avec la peau | Rincer la peau avec de l'eau |
| Contact avec les yeux | Ne pas frotter les yeux, rincer à l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent. |

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Informations supplémentaires Le produit est une plaque incombustible. *Certification A1/M0 NF EN 1363-1*

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Méthodes de nettoyage Ramasser les petits morceaux. Humidifier les poussières avant leur évacuation.

7 Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manipulation

Instructions pour la manipulation et l'usinage :

- Les poussières produites lors de l'usinage et du traitement doivent être aspirées. Les valeurs limites d'exposition (VLE) sur le lieu de travail pour la poussière totale et respirable doivent être respectées.
- Travailler dans un espace bien ventilé;
- Utiliser des outils avec système d'évacuation des poussières.
- Toujours utiliser un équipement de protection respiratoire si les valeurs limites d'exposition (VLE) seront excédées ou peuvent être excédées
- Ramasser la poussière avec un aspirateur ou mouiller avec de l'eau avant de balayer

Stockage

Stocker dans un endroit sec, couvert et à l'abri du gel

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Lors de l'usinage des plaques (forage, sciage, ponçage, etc.), les valeurs limites d'exposition (VLE) sur le lieu de travail pour la poussière totale (< 100 µm) et respirable (ou alvéolaire, < 10 µm) et pour la poussière de quartz respirable doivent être respectées. Vérifier les dernières valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail applicables dans votre pays pour les poussières contaminantes. Les valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail (moyennes sur 8 heures de travail) à la date d'émission du présent document sont les suivantes :

| | Fraction | PAYS FR (VME) |
|--------------------|----------------------|---|
| Particules NOR (1) | Totale Respirable | 10 mg/m ³ 5 mg/m ³ |
| Quartz (2) | Respirable | 0,1 mg/m ³ |

(1) Particules NOR : particules ne faisant l'objet d'aucun classement ni d'aucune réglementation (poussières gênantes). Applicable pour tous les autres composants du produit.

(2) Quartz - Numéro CAS : 14808-60-7

CONTROLE DE L'EXPOSITION

Contrôle de l'exposition professionnelle

Lors de l'utilisation d'outils d'usinage mécaniques, utiliser des équipements munis d'un système d'aspiration de poussières.

Mesures de protection individuelle

Eviter de respirer les poussières
Eviter le contact avec les yeux et la peau
Porter un équipement de protection personnel, adapté à la tâche (voir ci-dessous)



- Protection des voies respiratoires

Toujours utiliser un équipement respiratoire approprié si les expositions ont excédé les VLE légales ou puissent les excéder. (Par exemple pour des expositions jusqu'à 10 fois les VLE, utilisez un masque respiratoire type P2. Pour des expositions au-delà, utilisez un masque type 3).

- Protection des yeux

Utiliser des lunettes de protection en cas de production de poussière lors de l'usinage du produit

- Protection de la peau et des mains

Porter des gants et des vêtements appropriés pour la protection contre les accidents mécaniques et pour éviter le contact direct avec la peau.

9 Propriétés physico-chimiques

Apparence

Couleur

Odeur

Paramètres de sécurité

importants

Masse volumique

Hydrosolubilité

pH

Autres informations

plaque

blanc beige

sans odeur

env. 1700 kg/m³

insoluble

ca 10 (en cas de prélèvement dans une solution aqueuse)

pas applicable

10 Stabilité et réactivité

Rien à mentionner

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Ces plaques en composite à matrice minérale et fibres de verre ne présentent en principe aucune toxicité aiguë importante. Hormis une irritation des peaux sensibles, de la gorge, des voies respiratoires ou des yeux, aucune plainte significative de santé n'a été observée chez les personnes travaillant à la production des plaques.

- Comme pour la plupart des poussières gênantes, une inhalation excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

- Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation passagère des yeux.

- Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.

Autres paramètres

L'inhalation de concentrations excessives de poussières contenant du quartz peut présenter un risque pour la santé.

L'inhalation de poussières contenant du quartz dans des concentrations excessives durant des périodes prolongées ou répétées peut mener à une affection pulmonaire chronique (silicose) et peut entraîner un risque accru de cancer du poumon.

Les risques sont réduits lorsque les consignes d'utilisation de ce produit sont correctement appliquées (voir rubrique 8).

Cependant, pour ce produit, d'après les évaluations de l'exposition réalisées par des laboratoires européens accrédités utilisant des méthodes de contrôle référence, toutes les teneurs en quartz dans la poussière respirable étaient inférieures à la limite de détection.

12 Informations écologiques

Rien à mentionner

13 Informations relatives à l'élimination des déchets

| | |
|----------------------------------|--|
| Enlèvement du produit | Eliminer et décharger conformément aux dispositions locales applicables aux matériaux de construction. |
| Enlèvement de l'emballage | Eliminer conformément aux dispositions locales. |

14 Informations relatives au transport

| | |
|---------------------------|---|
| Transport routier | Ce produit n'est pas répertorié comme dangereux |
| Transport fluvial | Ce produit n'est pas répertorié comme dangereux |
| Transport maritime | Ce produit n'est pas répertorié comme dangereux |
| Transport aérien | Ce produit n'est pas répertorié comme dangereux |

15 Informations réglementaires

| | |
|--|---|
| Etiquetage conformément aux directives de l'UEE | Ce produit est un article manufacturé qui ne constitue ni une substance ni une préparation. En conséquence les directives 67/548/EEC et 1999/45/EC de l'Union Européenne ne sont pas applicables. |
| Indication de danger | non applicable |
| Symbole | non applicable |
| Phrases de danger / R | non applicable |
| Phrases de sécurité / S | non applicable |

16 Autres informations

Les informations et recommandations reprises dans la présente fiche de sécurité sont fondées sur l'état de nos connaissances à la date d'édition. Aucune responsabilité ou garantie ne peut être acceptée en cas de perte, dommage ou préjudice résultant de l'utilisation de cette fiche. Cette dernière a été conçue pour servir de guide lors de l'utilisation, le stockage et la mise en œuvre en toute sécurité du produit dans des conditions normales. Elle ne mentionne pas les applications spéciales pour lesquelles des conseils complémentaires doivent être demandés.

La présente fiche et les informations qu'elle contient ne sauraient en aucun cas remplacer les conditions générales de vente et ne sauraient constituer une fiche technique. Les éléments qu'elle contient ne peuvent tenir lieu de conseils d'utilisation et ne peuvent être interprétés en violation des brevets ou réglementations applicables.

Cette fiche de données de sécurité a fait l'objet d'une révision au sens du règlement (CE) no 1907/2006 du 18 décembre 2006 (OJ 29.5.2007, L 136/3)